

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 29

MARS-AVRIL 2003

SOMMAIRE

Assemblée générale	1
Jean Moulin. Un film à oublier	1
Résistance et Résistances	2
Hommages	3
- A Henry Castaing	3
- Au Lt Col. Fossey-François	9
- A Germaine et Paul Chabert	13
- Au colonel Ledot	13
- A Sainte Feyre	14
- Remerciements	14
Activités méconnues : le CDM	15
Concours national Résistance et Déportation	16
Contribution militaire de la Résistance.	16
Notre bulletin	16

ASSEMBLEE GENERALE 2003

Elle se tiendra le

Mercredi 21 mai à 14 h 15 à Guéret
Maison des associations de Braconne. Salle N°2

(Prendre route face magasin Carrefour, à droite en venant de Guéret-centre, direction Sainte Feyre et Aubusson. Fléchage pour la dernière partie.)

A l'ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport moral
- Renouvellement Conseil d'administration et Bureau
- Perspectives
- Questions diverses
- Réflexion-discussion sur le thème : « La Résistance dans les programmes scolaires. Que doivent retenir les jeunes ? »

Le présent avis vaut convocation.

Tous les adhérents sont priés de faire un effort de présence car notre association est en phase de concrétisation de ses travaux : mise au point du contenu des ouvrages prévus, impression, diffusion et programme CD ROM Les derniers actifs du groupe de travail d'origine sont désormais bien peu nombreux (et de plus en plus âgés.) Il faut assurer le relais.

Les enseignants, même non adhérents, sont invités à participer à la réflexion sur la place de la Résistance dans les programmes scolaires.

JEAN MOULIN : UNE AFFAIRE FRANÇAISE
Un film à oublier

Diffusé en deux épisodes, au début de l'année sur TF1, il a suscité chez les résistants de nombreuses réactions. Ci-après, dans son intégralité, celle publiée par la presse, de personnalités et dirigeants d'associations de Résistance :

Jean Moulin : la mémoire violée.

Chacun de ceux qui, à l'appel du général de Gaulle, ont, pendant les cruelles années de la guerre, combattu sous le drapeau à Croix de Lorraine ou dans l'« armée de l'ombre » ne peut que ressentir une profonde émotion à l'égard de la récente production télévisée par la chaîne TF1 consacrée à Jean Moulin.

En effet, s'attarder sur une relation supposée de la vie privée de ce héros de la Résistance, limiter la présentation de cette résistance à une lutte en son sein de mouvements déchirés par de mesquines querelles de préséance, porter sans preuves ni explications les plus graves accusations sur telle personnalité aujourd'hui disparue, en insinuer d'autres sur le rôle joué par tel ou tel acteur du drame de Caluire, ne relève en aucune manière de la vérité historique.

La « liberté artistique » ne peut être regardée comme autorisant à présenter à plusieurs millions de téléspectateurs une version aussi peuplée d'approximations et d'inexactitudes d'un épisode capital de l'histoire de la Résistance.

Nul n'a en particulier le droit de remettre en cause le jugement porté par le chef de la France libre sur un homme qu'il reconnut comme un de ses compagnons « dans l'honneur et pour la victoire. »

Est-ce trop demander aux cinéastes que de respecter les morts en attendant le verdict des vivants ?

La mémoire de Jean Moulin, martyr du combat cruel et héroïque mené pour la restauration de la France dans son honneur et dans sa dignité, ne méritait pas une telle évocation de sa vie et de son œuvre. Il appartient à ceux qui ont survécu de le rappeler.

Bernard Bader, président du Comité d'action de la Résistance
Jacques Baumel, Compagnon de la Libération
Général d'armée Alain de Boissieu, chancelier de l'ordre de la Libération
Jean-Jacques de Bresson, Pdt de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française
Pierre Mesmer, compagnon de la Libération
Yves Guéna, président de la Fondation Charles de Gaulle
Jean Mattéoli, président de la Fondation de la Résistance.

Pour Daniel Cordier qui fut le secrétaire de Jean Moulin avant de devenir son biographe, interrogé par le quotidien *Nice-Matin*, « Il n'y a pas eu « d'affaire » Jean Moulin. C'est un terme qui a été propagé par ses adversaires parce que parler d'affaire Jean Moulin c'était suggérer que Jean Moulin posait problème. Or, dans l'affaire de Caluire, c'est tout de même Jean Moulin qui fut la victime... Moulin méprisait Bénouville qui le détestait également mais jamais ce dernier n'a eu l'intention de livrer Jean Moulin à la Gestapo... Bénouville savait qu'Hardy avait été arrêté par les Allemands et qu'il constituait une menace pour les autres. Mais entre cette menace et l'enjeu que représentait sa présence à Caluire face à Moulin, Bénouville a pris le risque. C'était une imprudence tragique mais seulement une imprudence. »

La diffusion du film a été très médiatisée. Tel hebdomadaire TV qui accorde *** au film s'intéresse plus à l'interprète qu'à Jean Moulin lui-même. Plus vendeur ? Plus surprenante est la présentation qu'en fait le supplément TV du journal *Le Monde* sous la signature de Lorraine Rossignol : « C'est par la trahison d'un « frère » que Moulin sera finalement livré à Barbie. » Il faut évidemment s'interroger sur la signification du mot frère entre guillemets ? Pour la trahison on se reportera à l'opinion de Daniel Cordier. Il connaît tout de même mieux le sujet que la journaliste, laquelle n'hésite pas écrire : « Les jeunes générations trouveront sans doute dans « Jean Moulin, une affaire française » un support pédagogique pour mémoriser leurs leçons d'histoire. » Il faut espérer que non. La pédagogie a son éthique et ses vertus, lesquelles ne se confondent pas avec les appréciations de Lorraine Rossignol. Comme l'auteur du résumé de présentation : « un préfet qui refuse la capitulation française et se lance dans l'organisation d'un réseau de Résistance » (Sic) elle a d'évidence besoin de réviser, à défaut de méditer le communiqué diffusé ultérieurement par son journal et les propos de Daniel Cordier ! C'est prendre les professeurs d'histoire pour des ignorants ou des demeurés que leur prêter l'intention d'utiliser le film à des fins pédagogiques. Hubert Beuve-Méry, Jacques Fauvet et quelques autres qui ont, en des temps pas si lointains, donné au *Monde* sa notoriété ont dû frémir d'horreur.

Le communiqué des personnalités de la Résistance pose, en des termes choisis : « Est-ce trop demander aux cinéastes que de respecter les morts en attendant le verdict des vivants ? » un problème de déontologie : **Où s'arrête le respect des individus et de l'histoire et où commence « la liberté artistique ? »** Que pèsent l'honneur d'un homme et le respect de la réalité face au lobby artistico-culturel, à l'audimat, et au fric qui en est la finalité ? Un peu de « sexe » peut attirer quelques voyeurs : on introduit un peu de « sexe. » « *L'hémoglobine fait frissonner le téléspectateur mais il aime ça* » : on insiste sur la torture. « *un trop-plein d'histoire risquerait d'indisposer le spectateur* » : on crée un personnage fictif, une fille « spirituelle » mais évidemment ce qui se veut « fiction » utilise sans se poser de problème de conscience le nom de Jean

Moulin et son capital de notoriété. Il n'est plus là pour protester !

La Résistance, ses valeurs, ses sacrifices ? : des gens qui passent leur temps à se disputer en fonction d'ambitions personnelles, agrémentées d'aventures « sentimentales. » Son histoire, celle sur laquelle se sont penchés tant de chercheurs et d'historiens ? : pas suffisamment vendeur ! Au fait, combien le sacrifice de Jean Moulin a-t-il rapporté à TF1, au scénariste et à l'acteur principal ?

RESISTANCE OU RESISTANCES

Nous avons déjà rappelé les définitions de nos dictionnaires usuels : dans la partie noms propres du *Petit Larousse* et dans le *Petit Robert* des noms propres, celle plus savante de François Bédarida, fondateur de l'Institut d'histoire du temps présent, évoqué diverses formes de Résistance : militaire (combat contre l'occupant et ses serviteurs), civique (assistance aux combattants), passive (désobéissance), etc. En voici une nouvelle, due à l'historien Antoine Prost (1) : « **la Résistance [est] un combat volontaire et clandestin contre l'occupant et ses collaborateurs afin de libérer le pays. Résister c'est réagir. On ne peut qualifier de Résistance un sentiment ou une réflexion individuelle. On ne résiste pas dans sa tête, la Résistance est action.** »

L'historien évoque ensuite « une Résistance composée de deux cercles concentriques aux limites floues : une Résistance-organisation qui ne comprend, de toute évidence, qu'une toute petite minorité et une Résistance-mouvement, phénomène social beaucoup plus vaste. Celle-ci englobe tous ceux qui ont mené des actions individuelles et tous ceux dont les actes de solidarité ont été essentiels à la Résistance organisée. »

Pour Antoine Prost ; la Résistance est action et il ne peut exister de Résistance en paroles. Elle ne peut se confondre avec les affirmations « Y a qu'à », « Faudrait que » des causeurs et des conseillers, prudents à l'heure du danger mais prompts à se manifester dès le lendemain de la libération, pour solliciter la reconnaissance et la récompense de leurs mérites. La consultation (sur dérogation) et l'analyse des dossiers de demande d'attribution de titres et celle des parcours des membres des comités locaux de libération (2) est fort édifiante. Il est bien difficile de baptiser actes les intentions, les bons sentiments, voire les simples engagements politiques.

Même chez ceux qui devinrent acteurs à partir d'un certain moment, il n'est pas rare de trouver dans les attestations, des expressions telles : « résistant de la première heure » ou « résistant depuis 1940 », ce qui éveille le scepticisme quand on étudie la genèse de la Résistance dans le département. Il est par contre de très authentiques résistants en actes qui n'ont rien demandé.

(1) *Cahier de la Fondation de la Résistance.*

(2) Le « noyau actif » devait comprendre un représentant des MUR, un du Front National, un du parti communiste et un de la CGT.

HOMMAGES

À DES RESPONSABLES DE LA RÉSISTANCE CREUSOISE

Poursuivant son programme d'apposition de plaques-souvenirs destinées à jalonner les lieux symboliques de la Résistance creusoise :

- où vécurent des personnalités de la Résistance,
- où furent reçus les premiers parachutages,
- où furent formées les premières unités opérationnelles
- où séjournèrent les états-majors successifs,

L'Union départementale des Combattants volontaires de la Résistance de la Creuse a inauguré les 4 et 5 avril des plaques à la mémoire de :

- Henry Castaing, chef de secteur du réseau Ajax, Préfet de la Creuse après la libération,
- Albert Fossey, Lt Col. Fossey-François, chef des FFI de la R.5-D2. Compagnon de la Libération,
- Germaine et Paul Chabert qui accueillirent et protégèrent des résistants, notamment le Col. Ledot, des radios et officiers du BCRA.

Les hommages rendus, en partenariat avec les municipalités de Guéret et Sainte Feyre, en présence de diverses personnalités dont le représentant du préfet, le président de la Confédération nationale CVR, des descendants des personnes honorées et d'anciens résistants venus parfois de très loin, ont évoqué la vie et les combats de ces figures aux mérites exceptionnels.

Les textes de ces hommages, lus par de Pdt des CVR, ont été, pour l'essentiel, rédigés à partir des recherches de notre association. Ils ont été condensés (paragraphe ou parties de paragraphes supprimés) pour limiter les temps d'intervention.) Nous les publions ci-après dans leur version originale, étant précisé que celle-ci est elle-même un condensé de la version initiale. Des renvois ont été introduits pour préciser, compléter, éclairer, certains points.

Les photos ont été regroupées en pages centrales (7 et 8) qui ont fait l'objet d'une reproduction laser (alors que les autres sont tirées en reprographie classique)

HENRY CASTAING

Chef de secteur du réseau Ajax

Henry Castaing était né le 24 novembre 1895 à Lannemezan, dans les Basses Pyrénées, devenues Pyrénées Atlantiques. Études secondaires puis Beaux Arts. Engagé volontaire en 1914. Service armé dans la cavalerie. Réformé.

Il se destinait au professorat mais se retrouve en 1920 à la Sécurité générale et débute sa carrière à Lyon. Après diverses affectations et promotions, il est en 1935 chef de la Sûreté de la Seine et Oise. Il est nommé commissaire divisionnaire en 1937 et devient en 1938 Chef de la Police de l'air et de la radio pour la région parisienne, service relevant de la Sûreté du Territoire

(aujourd'hui DST), sous l'autorité de son frère aîné André, qui en est le Contrôleur général. La Sûreté du territoire était en charge du contre-espionnage en France, alors que les militaires s'occupaient du contre-espionnage à l'extérieur.

Il nous faut faire un peu d'histoire pour comprendre le cheminement des hommes qui dirigèrent les services de renseignement français avant et après l'Armistice. Il semble qu'ils aient été plus clairvoyants que l'état-major, dûment informé par leurs soins de l'attaque sur les Ardennes, mais pas entendus. Ils vont avoir, après la défaite, jusqu'à l'occupation de la zone libre, une double activité : l'une officielle (de façade) au service du gouvernement, l'autre clandestine au profit de ceux qui, au sein de l'armée d'Armistice, pensent à la revanche, mais aussi des Alliés, spécialement des Britanniques. Ils sont avant tout patriotes et anti-allemands, plus ou moins légalistes, plus ou moins maréchalistes, avant de devenir plus ou moins giraudistes, mais rarement gaullistes (1)

La Sécurité du territoire, pour sa part, continue son travail de contre-espionnage, surveillance, arrête et fait parfois exécuter légalement, dans le cadre de la législation de 1939 que Vichy n'a pas abrogée, des espions allemands et italiens, opérant en zone sud et en Afrique du Nord, mais aucun ministre ne couvre ses initiatives. Après le retour de Laval au pouvoir, en avril 42, et les accords Bousquet-Oberg, le service est dissous. André Castaing est arrêté début 44. Il est déporté mais, sans doute en fonction de la considération professionnelle que lui accordent ses adversaires, il bénéficie du régime des personnalités politiques.

Quelques généraux, au plus haut niveau, pensent aussi dès la fin de juillet 1940, à une revanche, et décident de cacher une partie des armes qui doivent être livrées à l'occupant. Ils créent à cet effet un service spécialisé, le « Camouflage de matériel. » (CDM) Ces armes sont destinées à l'embryon d'armée clandestine dont les vellétés de Résistance se limiteront hélas, en novembre 1942, à l'initiative solitaire et malheureuse du général de Lattre. Le CDM, (2) placé sous l'autorité du commandant Mollard eut une antenne en Creuse où on trouve trace d'un char, de véhicules divers, d'armes individuelles et de munitions. Méconnu, ce service dirigé par un officier, comprend des gendarmes et des civils qui assument, surtout après occupation de la zone sud, des risques importants, la sanction unique appliquée par les Allemands étant la déportation. Leurs activités et leurs mérites sont en général ignorés, alors qu'il furent parmi les premiers résistants Creusois en actes.

« Juillettisé » et rétrogradé par Vichy

Henri Castaing, « travailla » avec divers services spéciaux clandestins, français et alliés, et avec le CDM, mais hors du cadre de la Sécurité du territoire. « Juillettisé » c'est à dire victime de la loi du 17 juillet 1940, promulguée 6 jours seulement après que Pétain

se fut autoproclamé Chef de l'État français, elle se présente comme une forme moderne de la « lettre de cachet » et permet (je cite) « de relever de leurs fonctions par simple décret, les magistrats, fonctionnaires et agents, civils et militaires de l'État, nonobstant toutes dispositions législatives ou réglementaires contraires. » (fin de citation) Quelques Creusois en furent aussi victimes.

Le commissaire divisionnaire Castaing, rétrogradé au rang de principal, se retrouve fin 40, commissaire aux Renseignements Généraux à Lons le Saunier, dans le Jura, département coupé par la ligne de démarcation. Il est déjà dans la Résistance, **immatriculé à Londres comme Agent P1 à compter du 1^{er} décembre 1940.**

Il existe une abondante littérature sur le comportement des fonctionnaires qui servirent sous Vichy : environ 200 ouvrages évoquent le sujet ; une cinquantaine lui sont intégralement consacrés et une vingtaine traitent des seuls services de police. Les plus fiables sont en général les plus récents, fruit du travail de chercheurs universitaires qui ont voulu comprendre le fonctionnement du régime, son extrême complexité, ses méthodes, son évolution, ses contraintes propres et celles qui lui furent imposées par les Allemands.

Devoir d'obéissance. Devoir de conscience. Éthique.

Lorsque fut inaugurée en 1991, la plaque en hommage à André Vy apposée dans l'escalier de la préfecture, parlant au nom de toutes les associations de résistants et déportés, j'avais souligné la primauté du devoir de conscience sur le devoir d'obéissance, à l'exemple de celui dont nous honorons la mémoire. Divers travaux ont depuis abordé ce sujet, avec un ouvrage de référence, oeuvre d'un haut fonctionnaire, (3) polytechnicien, énarque et docteur en histoire. Il est sévère quant au comportement général de la fonction publique, courroie de transmission obligée du pouvoir : (je cite) « L'appareil d'État fut prisonnier de son bureaucratisme et victime d'une véritable inversion des priorités... Son autoritarisme dégénéra en intégrisme. Rigidité et attachement aux formes en furent les deux manifestations principales.... Dans le dialogue entre principe d'obéissance et éthique de la conviction qui devrait constituer la raison d'être du service public, il est facile de voir où se situa le déséquilibre. » (fin de citation) Cette sévérité ne fait que souligner les mérites de ceux qui, titulaires d'une parcelle d'autorité, donnèrent priorité à « l'éthique de conviction », c'est à dire au devoir de conscience.

Près de vingt années de recherche collective consacrées à la Creuse nous autorisent toutefois à nuancer les propos cités, en fonction de spécificités qu'il serait trop long de développer ici. Il nous semble que l'attitude de divers fonctionnaires creusois, même chez ceux qui étaient les plus vulnérables aux sanctions, évolua parallèlement à celle des autres couches de la population, que la servilité et le zèle s'en trouvèrent souvent affectés, que le freinage, voire la non-application des directives devint parfois réalité, en fonction d'une prise de conscience, d'un simple

déclat, d'un exemple, de l'apparition d'un leader. Henri Castaing joua magistralement ce rôle, dans le Jura puis en Creuse.

Henry Castaing à Lons le Saunier

A Lons, il « travaille » avec le SR Air mais aussi avec tout ce qui déjà résiste : les réseaux d'évasion français et alliés, notamment Belge, Luxembourgeois et Hollandais, tous ceux qui aident les personnes en délicatesse avec l'occupant : Alsaciens et Lorrains qui refusent l'annexion de leur province, prisonniers évadés, étrangers de tous pays fuyant le nazisme, Juifs, etc.. Simple exemple : ce témoignage de M. Weglin, dans un courrier adressé il y a quelques années à Jean Michaud (je cite) : « Je suis arrivé à Lons après mon évasion du camp de Septfonds, accompagné de quelques camarades, démunis de tout, à la recherche de faux-papiers pour nous permettre de vivre au grand jour. Une assistante sociale qui s'occupait de réfugiés nous a mis en relations avec M. Castaing. En quelques jours, nous étions munis d'identités toutes neuves, attestées par des cartes d'identité fabriquées de toutes pièces par M. Castaing et sa secrétaire, Melle Colette Guy dont le père était concierge à la mairie de Lons. Nos cartes portaient le cachet du commissariat de Pontarlier. » (fin de citation) M. Weglin, souhaitait venir aujourd'hui mais il est retenu au chevet de son épouse. Dans son courrier, il évoque « les liens de gratitude qui l'attachent à Henri Castaing. » Le commissaire aux RG est aussi en relations avec la Résistance locale, spécialement Combat et l'Armée Secrète. « C'était formidable me disaient lors d'un congrès national des camarades du Jura. Tout le commissariat était à notre disposition. » (Citation de mémoire) Raymond Chevin, actuel Pdt des CVR, présent à l'entretien, m'a confirmé ces propos. Jean Larceneux, alors responsable de Combat, ancien déporté, bien qu'affecté par l'âge et la maladie, tenait à nous adresser un message personnel mais il a dû être hospitalisé. Je l'ai trouvé hier soir sur mon répondeur. Colette Guy, elle aussi âgée et de santé fragile, vit dans les Alpes Maritimes.

Les activités résistantes de Castaing à Lons dépassent les limites du Jura. Il ne se contente pas de faciliter le passage clandestin de la ligne de démarcation ; il organise pour ses protégés le transfert en Suisse et même en Espagne pour ceux qui doivent ou souhaitent rejoindre l'Angleterre. Jusqu'au jour de décembre 42 où la Gestapo de Lyon découvre, sur un patriote abattu, des faux-papiers en provenance de son service. Sa puissance de conviction, qui était grande, lui permet de plaider sa bonne foi en prétextant un vol mais l'intendant de police, plus perspicace ou mieux informé, lui accorde 48 heures pour changer d'air.

En Creuse

Ses bonnes relations aidant, il est nommé en Creuse, par décret du 30 janvier 1943. Il prend ses fonctions à Guéret début février, sous l'autorité du très vichyste et servile préfet Jacques Henry. Il trouve tout de suite en Louis Clauss, commissaire de police, alsacien

d'origine, un allié efficace. Il entre un peu plus tard en relations avec Roger Cerclier, chef départemental des MUR, et avec François, poursuit son travail de noyautage en direction de la gendarmerie et d'autres administrations. On ne sait que peu de choses de ses relations avec le préfet Henry mais les rapports des deux commissaires au préfet deviennent très succincts.

Frustrant pour le chercheur, à tel point que Georges Dallier, (qui fut en cet hôtel de ville l'adjoint de M. Lejeune) travaillant au début des années 90 aux Archives, me téléphona un jour pour me dire son amère déception, ajoutant : « Si j'avais été préfet, j'aurais convoqué mes deux commissaires pour leur demander s'ils ne se moquaient pas de moi. » Anecdote significative car Georges Dallier, alors très jeune, appartenait au réseau Alliance, aux côtés de l'architecte de la ville Émile Pithon, lui-même adjoint au chef du secteur Gordon, Roland Deroubaix, Secrétaire général de la Mairie, mais qui, cloisonnement oblige, n'avait pas jugé opportun d'informer son jeune agent de l'engagement des deux commissaires.

Jacques Henry est remplacé par Clément Vasserot qui prend ses fonctions le 14 juillet 1943. Dans l'important dossier qu'il a laissé, (4) il présente en ces termes son subordonné Castaing : (je cite) « de petite stature, maigre et sec, le teint bronzé, des yeux au regard vif ... une physionomie mobile et expressive, un langage rapide aux expressions imagées, ... décelaient tout de suite le méridional qu'il était. ... Castaing connaissait son métier et paraissait posséder les aptitudes requises pour de semblables fonctions. Celles-ci, du fait des événements, avaient un caractère très spécial... Castaing exerçait, à côté de son métier une activité « latérale » si je puis ainsi dire... Les renseignements qu'il avait pris sur mon séjour à Nice (Vasserot venait des Alpes Maritimes), s'ajoutant à un accueil cordial et confiant, l'engagèrent très vite à s'ouvrir franchement à moi et à m'avouer qu'il était à la tête du réseau de renseignements Ajax. » (fin de citation) En fonction de quoi, le préfet de la Creuse adhère à Ajax début septembre. Il y sera un plus tard rejoint par le nouveau Secrétaire général André Vy. Il faut préciser qu'Henry Castaing, en complément des ses autres activités personnelles « très spéciales » est devenu, à la mi-43, chef de secteur du réseau créé par Achille Péretti.

Le secteur Castaing du réseau Ajax

Le secteur Ajax sous la responsabilité de Castaing couvre pour l'essentiel la région 5 de la Résistance mais intègre aussi les relations qu'il a conservées dans l'Est et le Sud-Ouest. Les membres, qui sont immatriculés à Londres, portent des noms de matériaux ou d'ustensiles de ménage. Castaing est « Kaolin », André Vy « Ardoise », Madeleine Janvier « Soucoupe. » Le recrutement dépasse le cadre police ; certains adhérents appartiennent à l'administration, d'autres à l'armée et à la gendarmerie, voire a des professions civiles. La liste des agents du secteur Kaolin en notre possession comporte 49 noms mais elle n'est sans doute pas exhaustive.

Castaing poursuit, avec François nommé à l'automne responsable départemental du NAP, le noyautage de toutes les administrations, inclus la commission de contrôle technique qui a mission de surveiller le courrier et les communications téléphoniques. Le chef du service et un de ses adjoints « travaillent » pour la Résistance avec le concours de postiers, notamment de deux facteurs et de plusieurs téléphonistes. Dès la fin de 1943, il existe en Creuse, à côté de l'autorité officielle, une sorte d'autorité bis présente dans les principaux centres de décision. En témoigne cet émouvant courrier, reçu récemment, de la fille du docteur Schwab, médecin alsacien réfugié à Guéret travaillant à l'hôpital, juif français de souche, informé d'une lettre de dénonciation pour propos subversifs, détruite par l'inspecteur des RG Adam, avec cette appréciation : « Il a sauvé la vie de mon père. » Et ce témoignage sur l'aide de Clauss (je cite) : [II] a fourni à toute la famille, en novembre 1943 des fausses cartes d'alimentation et des fausses cartes d'identité. C'est Clauss qui nous a prévenus le 3 novembre 1943 qu'il y avait des rafles à Aubusson et Felletin et que nous devons nous cacher. Le 4 novembre il emmena toute la famille (nous étions 8) dans une camionnette à Clermonteix, hameau situé près de Jarnages. Nous lui devons la vie. » (Les voitures des commissariats servaient aussi à François.)

Comme à Lons, les activités de Castaing à Guéret sont multiples et diverses : renseignements, en liaison avec Alliance et la Résistance, faux-papiers, surveillance de l'adversaire et assistance à personnes en danger, information des maquis, de tous les maquis menacés par les Allemands, la Milice et les forces du Maintien de l'ordre. J'insiste sur l'expression « tous les maquis » car j'ai personnellement, à la demande de François, été chargé à trois reprises au moins d'alerter les maquis FTP du secteur de La Souterraine, ce qui m'a permis de connaître et d'apprécier le jeune chef qu'était Armand Carrard, tué le 7 juin sur la place Bonnyaud.

Castaing, et Vasserot, assistés par Clauss et des gendarmes surveillent la Milice, laquelle surveille Castaing, Vasserot, les gendarmes et les résistants. Son chef n'hésite pas à tenter de soudoyer la secrétaire de Castaing. En vain. Jeune mais incorruptible. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que Darnand est nommé secrétaire d'État au Maintien de l'ordre le 1^{er} janvier 1944, qu'il reçoit le 10 autorité sur toutes les forces de police et de gendarmerie, que le 20 sont créées les cours martiales de la Milice et qu'une loi du 1^{er} février réprime très sévèrement (je cite) « les actes contre l'exécution des lois commis par des fonctionnaires. » (fin de citation) Darnand nomme un de ses proches à la direction des R.G. La région hérite un peu plus tard du chef milicien de Vaugelas qui s'autorise à supplanter l'intendant de police et même le préfet régional.

André Vy est arrêté le 9 avril 1944. Deroubaix entre en clandestinité et quitte la Creuse. Menacé d'arrestation, Castaing se met en congé durant une vingtaine de jours. Le commissaire Clauss, suite à une interpellation de miliciens fin avril, doit, avec 5 de ses policiers, entrer lui aussi en clandestinité de même que divers

responsables de la Résistance. Le préfet Vasserot, est révoqué le 5 mai par Laval. Le 16, Castaing qui a repris ses fonctions, l'inspecteur principal Adam et le commissaire Artigue évitent de justesse l'arrestation.

Un lourd tribut

Devenu clandestin, Henry Castaing, qui a été remplacé à Guéret par un commissaire lui aussi membre d'Ajax, poursuit ses activités après avoir regroupé autour de lui ses agents. Trois seront arrêtés en juillet par le groupement Jesser et déportés: André Vy libéré d'Evau au lendemain du débarquement, mourra à Langenstein, les inspecteurs Brousse et Grimaldi reviendront. Entre temps un autre a été arrêté et fusillé. Deux morts et deux déportés revenus très affaiblis, pour un réseau qui ne compte, dans le département qu'une quinzaine d'agents constituent un taux plus qu'honorable. Hors Creuse, d'autres agents du secteur Ajax dirigé par Castaing sont de même soit fusillés, soit déportés. Arrêté lui-même à Vieilleville, il use de ses talents de dessinateur pour justifier les activités d'artiste peintre portées sur sa fausse carte d'identité, en faisant le portrait de l'officier du SD qui l'interroge. Il parvient même à le convaincre de la bonne fortune qui sourit parfois aux artistes pour expliquer la présence à ses côtés d'une dame (son épouse légitime) qui ne porte pas le même nom que lui mais, explique-t-il, celui d'un fonctionnaire important, et obtient la courtoise discrétion de son interlocuteur.

Curieusement, le rôle d'Henry Castaing est à peu près ignoré par la littérature creusoise qui traite de la période. Préfets, fonctionnaires, policiers, gendarmes, y sont avant tout et sans guère de nuances, des « serveurs » du régime de Vichy. La réalité est plus complexe et il faudrait un temps dont nous ne disposons pas ce matin pour simplement évoquer les multiples aspects de la lutte clandestine. (5) La Résistance fut multiforme et l'histoire doit en intégrer toutes les composantes, hors opinions et parti pris, avec l'indispensable hauteur de vues et l'approche dépassionnée qu'autorise le recul du temps ; sans omettre de situer les faits dans leur contexte mais inclus une vision géostratégique du monde de l'époque ; sans confondre les causes et les conséquences. La Résistance naquit du refus de la défaite et de l'occupation, fruits amers des erreurs et des fautes de l'entre-deux-guerres ; elle se développa sous le régime de Vichy, né du vote de l'assemblée nationale le 10 juillet 1940.

Nommé Préfet de la Creuse, à la grande déception de Vasserot, Henry Castaing prend ses fonctions dès le 25 août. Sa souriante autorité et ses bonnes relations, tant avec Roger Cerclier président du Comité de libération, qu'avec les chefs militaires, font que la Creuse ne connaît pas les mêmes dérives que d'autres départements. Ceux qui l'ont connu ne peuvent que ratifier cette appréciation du Commissaire de la République (je cite) : « Esprit de décision et d'autorité. Son bon-garçonisme naturel et son penchant pour la familiarité sont la caractéristique de sa manière. » (fin de citation)

Après trois années en Creuse, il est nommé préfet de l'Allier puis, en 1952, Directeur de la Police judiciaire. Il est mis à la disposition du Président de la République en 1958, puis du Ministre de l'intérieur et quelques mois plus tard, pour raison de santé, placé en disponibilité sur sa demande. Il meurt le 23 février 1961.

Henry Castaing était officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Médaille de la Résistance avec rosette, de la Croix de guerre et de plusieurs décorations étrangères, notamment Commandeur de l'ordre de la Couronne de Belgique, Commandeur de l'Ordre d'Orange-Nassau, etc.. A son dossier figurent divers messages de remerciements et félicitations, du général Montgomery pour services rendus à la cause alliée, du colonel Mollard chef du CDM, des organisations juives (pour soutien et assistance), etc..

(1) Lorsque le colonel Paillole, chef du contre-espionnage clandestin et Rollin, chef du SR Air, se rendirent à Londres auprès de leurs homologues anglais, ils prirent contact avec le colonel Passy, chef du BCRA, mais ne jugèrent pas opportun de rencontrer le général de Gaulle.

(2) Voir ci-après, page 15 le texte présentant brièvement ce service bien peu connu.

(3) *Servir l'Etat français*. Marc-Olivier Baruch. Fayard 1997.

(4) Aux Archives Nationales. Exploré, sur dérogation, par Jean Michaud, ce document est essentiel pour comprendre et apprécier correctement certains faits importants qui ont marqué la période allant du 14 juillet 1943 au 9 juin 1944.

(5) L'analyse du comportement des services officiels creusois sous autorité de Vichy relève de l'histoire qui seule, à la lumière des archives, peut distinguer le vrai du faux, le tolérable de l'inadmissible, le courage de la lâcheté, l'évolution des attitudes au fil du temps. Avant de juger, il faut bien connaître les critères de décision, l'origine et la date des textes incriminés, le fonctionnement des courroies de transmission du pouvoir, les responsabilités des uns et celle des autres, rapprocher et comparer les sources, distinguer parfois les apparences et les réalités, etc.

En ces temps douloureux, il n'y eut pas d'un côté les bons et de l'autre les méchants. Nul n'a le monopole du bien et pas davantage de la vérité. En tout état de cause il faut se garder de focaliser sur le « lampiste » et de considérer que ce que l'on ne sait pas n'a pas existé.

Il est normal que les Creusois aient ignoré le rôle de Castaing, de Clauss, de certains gendarmes et d'une manière générale des agents d'Ajax (et d'Alliance) car ce rôle n'était, avant le débarquement, connu que d'un très petit nombre de personnes, même chez les résistants. Le cloisonnement renforçait encore cette discrétion. Le préfet Vasserot n'avait de contact extra-professionnel qu'avec Roger Cerclier, son secrétaire général André Vy qu'avec François (les autres « liaisons » passaient par un circuit indirect), tel proche de François en rapport « de travail » avec Castaing, n'avait pas le contact avec Clauss ; celui qui « s'occupait » avec Castaing, de la poste et de la commission de contrôle technique ignorait la SNCF, de même que Georges Dallier, agent d'Alliance ignorait les rapports de son chef de secteur avec Castaing, etc.



Ci-dessus, à gauche, immeuble du 3 rue Ferrague sur lequel a été apposée la plaque en hommage à Henry Castaing :

Dans cet immeuble, en 1943-1944
Henry CASTAING
 Commissaire aux R.G.
 Chef de secteur du réseau Ajax
 Nommé préfet de la Creuse à la libération
 Oeuvra avec ses collaborateurs
 pour la libération de la France

Ci-dessus, au premier rang, de gauche à droite : Mme Eudes (née Madeleine Janvier), secrétaire de Castaing, Mme et M. Castaing, petits neveux d'Henry Castaing.

Photo LA MONTAGNE. Reproduction d'après le journal.

A gauche, Henry Castaing, en tenue de Préfet.

Ci-dessous, au premier rang, de gauche à droite : Mme Suzanne Boiron-Fossey, belle-sœur de François, Mme Gilberte Fossey-Auberty, fille de François, Michel Auberty, Mme Suzanne Fossey, veuve de François, Adolphe Low et son épouse.

Photo LA MONTAGNE. Reproduction d'après le journal.



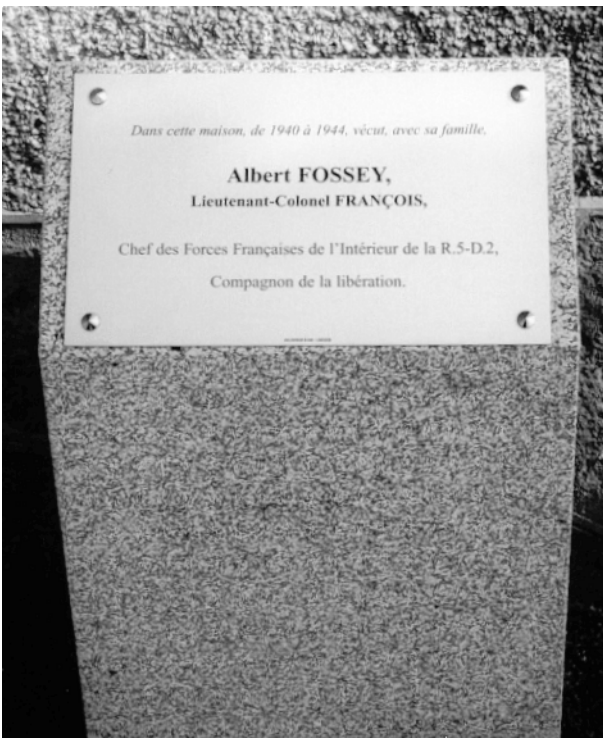


Ci-dessus, Albert Fossey, Lt Col. Fossey-François Chef des FFI, de la R.5-D.2 Compagnon de la Libération.

Ci-contre, à droite, de haut en bas :

- la maison alors à usage d'auberge où Paul et Germaine Chabert accueillirent et protégèrent des résistants, notamment
- Le colonel Ledot qui y séjourna en 1943 et 1944 (au centre) *Doc. J. Ladant*
- Le radio parachuté Lebreton, alias Parthe, surnommé « Le Négus » (en bas) et d'autres officiers du BCRA.

Ci-dessous la pierre portant la plaque en hommage à François, élevée devant la maison qu'il habita avec sa famille entre 1940 et 1944.



FRANÇOIS

Lieutenant-colonel FOSSEY-FRANÇOIS

Compagnon de la Libération

Albert Fossey (François était son pseudonyme), avait vu le jour le 21 septembre 1909 à Juaye Mondaye, dans le Calvados, au sein d'une très humble famille de « journaliers » normands, une activité alors bien connue en Creuse dans le monde rural : celle de ceux qui ne possédant en propre aucune terre vendaient leur force de travail à la journée, très demandés en période de grands travaux mais peu sollicités en morte saison. Lorsque le père est mobilisé en 1914, la gêne s'installe au foyer et le jeune Albert doit faire, chaque matin, avant d'aller à l'école, trois kilomètres à pieds pour aller servir la messe à l'église de la paroisse et rapporter une modeste obole qui aide à faire vivre la famille.

L'instituteur et le curé

C'est un élève intelligent que bientôt se disputent l'instituteur laïc, qui veut le présenter aux bourses pour qu'il puisse accéder à l'École Primaire Supérieure et y préparer le concours d'entrée à l'École Normale, et le vieux curé qui, croyant avoir éveillé une vocation, souhaite le diriger vers le séminaire. C'est lui qui l'emporte avec l'appui de la mère. Études classiques sanctionnées par le baccalauréat. Durant les vacances, le jeune Fossey est surveillant de colonies de vacances pour ne pas être à la charge de sa famille. A 18 ans il entre au grand séminaire et fait deux années de philosophie scolastique mais il n'a pas la foi. Le décès du père, gazé durant guerre, et la nécessité d'aider à faire vivre la famille lui fournit une raison de quitter le séminaire

Le service militaire l'attend. Il entre à l'école des EOR de Fontainebleau mais, hospitalisé, il ne peut pas passer l'examen de sortie. Revenu à la vie civile, il travaille dans une importante maison d'édition, s'engage très vite dans les luttes sociales et s'inscrit au syndicat du livre, adhère aux sociétés philosophiques et milite au sein du parti socialiste dont il devient secrétaire d'arrondissement, fonde près de Paris une Auberge de Jeunesse. Fin 1938, suite à une grève, il est licencié. Par relations, il trouve, en février 1939 un emploi en Creuse, aux Presses du Massif Central qui associent une imprimerie et une librairie. Il s'installe avec sa famille à Guéret.

Mobilisé en septembre, lors de la déclaration de guerre, il demande à partir au front, rejoint une compagnie anti-chars qui échappe à plusieurs reprises à l'encerclement, et fait l'objet d'une citation.

Dans la Résistance

Démobilisé, il reprend son travail mais supporte mal la défaite et le gouvernement de Vichy. Il adhère en novembre 1941 au mouvement Libération, assure de multiples liaisons avec les régions voisines, participe à la diffusion des journaux clandestins. A partir de 1942, avec son frère cadet Joseph (Jojo) évadé d'un camp de

prisonniers, il s'efforce de lutter contre « la relève » initiée par Laval puis, début 43, contre le STO (Service du travail obligatoire) en Allemagne et assure le camouflage de réfractaires. Ses multiples activités résistantes l'obligent à de très fréquents déplacements comme en témoignent ces petits agendas, que je n'ai, hélas, réussi à décrypter que partiellement. Il doit quitter son emploi aux Presses et prendre comme couverture officielle une activité dans l'assurance, laquelle autorise et peut justifier ses multiples voyages. En son absence, c'est son épouse qui accueille en gare de Guéret des voyageurs inconnus, leur procure autant que faire se peut vêtements et chaussures, les dote de faux-papiers et les dirige vers un lieu d'hébergement.

Au début de 1943, Libération fusionne avec Combat et Franc-Tireur pour former les Mouvements Unis de Résistance. (MUR) François en devient, pour la Creuse, le chef des « Groupes Francs. » A l'automne, il est appelé à remplacer le chef du service de Noyautage des Administrations Publiques (NAP) qui se sent menacé. A la mi-décembre, il succède à Marcel Fleiser, arrêté et déporté, comme chef du « service maquis » pour la Creuse, nommé à ce poste par le responsable régional Pierrette (Gontrand Royer) qui est lui aussi arrêté et déporté quelques jours plus tard.

En cette fin d'année 1943, la situation de la Résistance en R. 5 est bien difficile. Après les arrestations de février qui ont frappé le réseau Alliance, la Gestapo a arrêté de nombreux responsables régionaux tels Michelet et Brigouleix en Corrèze, Dutreix, Perrin, Schmith, Bonnaud et d'autres encore, en Haute Vienne. Le service des opérations aériennes en charge des parachutages a été démantelé en octobre et son chef, le commandant Deglise-Fabre, arrêté, s'est suicidé en avalant sa pilule de cyanure. En Creuse, les premiers maquis ont subi l'attaque des forces de Vichy à Montautre, le 19 août, des Allemands au Bois du Thouraud le 7 septembre. La Milice est de plus en plus présente et active.

Lorsqu'il prend ses nouvelles fonctions, François est bien démuni et les petits maquis dont il a désormais la charge n'ont guère de moyens. Seuls les FTP ont reçu, fin avril 1943, des armes attribuées par les services britanniques du SOE. Le nouveau « chef maquis » des MUR dispose toutefois d'un important réseau de relations et d'une solide expérience de l'action clandestine. La Résistance est devenue son vrai métier.

Le Délégué militaire régional

Fin janvier, il accueille le Délégué Militaire Régional (DMR) pour la région 5, Ellipse, qui vient d'être parachuté. Il a été précédé de quelques jours par le nouveau responsable du COPA : Baron, (Cdt Hennebert) suivi par deux radios et deux officiers instructeurs (dont notre ami Georges Vaudin, alias Sécateur.) Le DMR a des responsabilités multiples. Il est en quelque sorte, pour sa région, le représentant du Comité National Français, en fait du général de Gaulle. Il dispose des moyens radio et est

destinataire des armes et des fonds qu'il sollicite pour la région dont il a la charge, étant rappelé que la R. 5 comprend les trois départements du Limousin mais aussi l'Indre et la partie initialement non-occupée des départements limitrophes coupés par la ligne de démarcation : Cher, Loir et Cher, Indre et Loire, Vienne, Charente et Dordogne. Les DMR portent, en principe, des noms de figures géométriques : Polygone, Carré, Trapèze, Losange, etc. Leur fonction n'est pas de tout repos. Ils ont été informés que la moitié d'entre eux seront arrêtés avant la fin du cinquième mois de leur mission. Aux limites de la R.5, Pyramide en R. 6 et Hypoténuse pour la région B, ne verront pas la libération.

Ellipse, de son vrai nom Eugène Déchelette, n'a rien de commun avec le personnage découvert 60 ans après les faits et 30 ans après sa mort, par « l'oracle » creusois, toujours prompt à juger de ce qu'il n'a pas connu (en mal évidemment pour qui n'a pas fait allégeance à ses options personnelles.) C'était, je parle sous le contrôle de ceux qui l'ont approché, un homme grand et mince, au teint pâle, d'allure distinguée, parlant peu, par tempérament et par fonction. Son cursus résistant est par ailleurs plus qu'honorable :

- Évadé de France par mer. Arrivé en Grande Bretagne le 31 juillet 1940. Incorporé aux FFL le 1^{er} août 1940.
- Affecté au service des missions le 8 octobre.
- Affecté à l'état-major particulier du général de Gaulle le 13 janvier 1941. Au 2^{ème} bureau de l'état-major particulier le 1^{er} avril 1941.
- Affecté au Haut commissariat du Pacifique le 4 août 1941
- Affecté au BCRA, à Londres, le 10 janvier 1943.
- Parachuté en France le 29 janvier 1944 comme D.M.R. pour la région 5.

Compagnon de la libération. Légion d'honneur. Légion of Mérit britannique. (1)

Les premières armes parachutées

Ellipse, pseudo Chasseigne, trouve en François un interlocuteur digne de confiance et dès le 8 février un premier parachutage d'armes est reçu près de Bourgneuf. Il sera suivi d'un second à la lune de mars mais des containers se dispersent et les occupants sont alertés. Le terrain est de ce fait « grillé. » Il est relayé par Saint Laurent où nous avons inauguré, il y a bientôt deux ans, en présence du colonel Verity de la Royal Air Force, hélas disparu depuis, une stèle à la mémoire des aviateurs alliés et des services français des opérations aériennes. Les pilotes ont eu la malencontreuse idée de virer au-dessus de Guéret, ce qui réveille et suscite l'intérêt des pensionnaires de l'hôtel Saint François. Ce nouveau terrain est lui aussi « grillé. » Les parachutages suivants destinés à la Creuse devront être reçus sur un terrain de l'Indre. Tout se passe bien pour le premier mais pour le second, le convoi qui transporte les containers est attaqué le 28 mai près de Saint Sébastien par un élément du 1^{er} Régiment dit de France, créé par Vichy. Bilan : 7 morts chez les maquisards de la 1^{ère} Compagnie franche et un résistant local, membre du réseau Alliance, livré à la milice qui le fusille à Limoges.

Les armes reçues servent, pour une petite part à la formation technique des éléments AS, pour l'essentiel à l'équipement des maquis, spécialement les 1^{ère} et 2^{ème} Cies Franches de Louis Herry et Roger Biton, la 1^{ère} Cie CFL de Montalescot puis Marcel Camus, la Cie du Chancet de Barbanceys, Caron et Jack, dont François veut faire des unités opérationnelles, encadrées et entraînées, aptes à combattre, dans le cadre des directives alliées.

Entre temps, il est devenu successivement chef des Corps francs de la Libération (CFL) puis Chef des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) pour la R.5-D.2. (Creuse + Cher sud.) A toutes fins utiles, je rappelle que les FFI sont nées de la fusion de l'AS issue des MUR, avec les FTP issus du Front National, en fait du parti communiste. Cette fusion officielle resta longtemps théorique mais en Creuse, quoiqu'il ait été dit et écrit, les relations sont dans l'ensemble cordiales même si quelques-uns s'émeuvent du dynamisme de François qui fait un peu d'ombre à la suprématie indiscutable des FTP en 1943. Je salue la mémoire de ceux qui en furent les artisans ; quelques noms me viennent spontanément à l'esprit : René Gillet, premier organisateur du maquis de la région de La Souterraine, pour la région de Guéret Eugène France tombé en juillet 44, pour le secteur de Bourgneuf Paul Gaumet, d'autres disparus que l'on me pardonnera de ne pas citer, et parmi ceux qui sont encore vivants René Boussin, sans oublier Adolphe dont la présence ici témoigne de cette fraternité d'armes. Avec une pensée particulière pour Martin, arrivé un peu plus tard, trop tôt arrêté et trop tôt décédé.

7 juin : reddition de la garnison allemande de Guéret

Le 5 juin au soir, après diffusion des messages de mise en œuvre immédiate des « Plans », les maquis passent aussitôt à l'action. Le 6 au soir, est décidée l'attaque de la garnison allemande de Guéret, toutes formations associées, inclus l'école de la Garde, François ayant obtenu le ralliement de la majorité des officiers et élèves. Fait apparemment unique dans l'histoire de la Résistance, les honneurs militaires sont rendus aux vaincus. Guéret est le seul chef-lieu de département libéré par les FFI à installer ses nouveaux pouvoirs civils. Contre-attaque ennemie repoussée le lendemain, évacuation le 9 et réoccupation par des forces importantes. Ce sont les officiers allemands faits prisonniers le 7 qui plaident la clémence et obtiennent que toutes représailles soient épargnées à la ville.

Curieusement, nulle cérémonie commémorative, nul monument, nulle stèle, nul symbole, hors la présente tapisserie, ne rappelle cette opération exceptionnelle. Seules, des plaques individuelles évoquent le souvenir des morts, là où ils sont tombés. Ces journées de juin sont cependant marquées par des drames douloureux, fruits d'un enthousiasme parfois imprudent : le 8 à Aubusson et La Souterraine, le 9 à Combeauvert où une unité de la division SS Das Reich fait 31 victimes. Le 11, l'École de la Garde, qui détient des prisonniers allemands, est attaquée près de Janailat et subit des pertes importantes.

Avec le débarquement allié en Normandie, la Résistance passe de la lutte clandestine à la lutte ouverte, ses missions stratégiques, développées dans le cadre des directives alliées, visent à harceler les convois ennemis et à créer l'insécurité pour ses garnisons. Les combattants FFI sont, depuis avril, aux ordres du général Koenig lui-même rattaché à l'état-major interallié. Les parachutages reprennent fin juin et le 27, François accueille sur le terrain Pension, la mission interalliée Bergamote affectée, pour la Creuse, auprès du DMR : quatre officiers supérieurs dont un Français, chef de mission, un Américain et deux Britanniques, assistés de deux radios. J'ai évoqué l'an dernier à Murat et Banizette ce que furent les semaines précédant la libération : le ratissage du Gpt Jesser sur la Corrèze et la Creuse, en liaison avec celui du Gpt Ottenbacher sur la Haute Vienne, la phase finale et les multiples embuscades contre les derniers convois ennemis..

La Creuse est définitivement libérée le 25 août et comme le prévoient les directives, la Préfecture, symbole du pouvoir de l'État, passe à 6 heures du matin, « au nom du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire de la République Française » sous autorité militaire, avant de revenir à l'autorité civile, en la personne du nouveau Préfet, Henry Castaing.

Après la libération

François souhaite, avec ses éléments les mieux armés et les mieux encadrés, rejoindre sans délai la première armée mais il doit envoyer des détachements dans l'Indre pour attaquer les colonnes qui se replient d'ouest en est et l'autorité militaire décide que les unités de la Creuse seront affectées au front de l'Atlantique. Le 23 septembre, une ordonnance du GPRF intègre les combattants des FFI qui signent un engagement volontaire pour la durée de la guerre dans la nouvelle armée française. Il n'y a donc plus de formations de FFI mais seulement des bataillons et des régiments composés en tout ou partie d'éléments d'origine FFI, amalgamés à de grandes unités. Deux régiments sont constitués en Creuse : le 78^{ème} à La Courtine part le premier ; le 278^{ème} formé au nord-ouest du département se réduit progressivement à un gros bataillon rassemblé à Evaux. Il rejoint, un peu plus tard le secteur de La Rochelle, sous le commandement de Martin. François devient adjoint au colonel Mingasson, officier d'active venant de l'ORA, qui commande le 13^{ème} puis 26^{ème} RI. Au lendemain de la capitulation allemande, le 8 mai 1945, le bataillon est transporté en Algérie.

C'est à l'automne de 1945, au retour en Creuse pour démobilisation des volontaires, que François prononce la fameuse phrase : « Messieurs, vous dont j'ai vu naître et grandir les responsabilités et les honneurs... Souvenez-vous... » En l'absence des combattants et de leurs chefs, une nouvelle Résistance s'était imposée au gré des ambitions et des engagements politiques de circonstance.

François, pour sa part, reste sous l'uniforme et intègre l'armée d'active dans une unité de parachutistes. Il

trouve accidentellement la mort, lors d'un meeting de démonstration à Bordeaux, le 15 septembre 1958. Le général de Gaulle l'avait fait Compagnon de la Libération, distinction relativement rare dans la Résistance intérieure. Il était commandeur, à titre exceptionnel, dans l'ordre de la Légion d'honneur, titulaire de sept citations, médaillé de la Résistance, officier de l'Empire britannique, etc.

Tel était celui dont nous honorons aujourd'hui la mémoire. Pour avoir eu l'honneur de servir sous ses ordres et vécu à ses côtés, j'ose dire qu'il domina de son intelligence, de sa lucidité, de son courage, la plupart de ceux qui ont laissé un nom dans la Résistance creusoise. La « baraka » que certains lui attribuent n'était que le fruit d'une longue expérience des risques de la clandestinité. J'ai, dans ma vie professionnelle, croisé beaucoup d'hommes plus ou moins célèbres, mais bien peu m'ont laissé une aussi forte empreinte.

Trois générations au service de la France

François, fils d'un combattant de 14-18 décédé prématurément, les poumons rongés par les gaz, lui-même tombé accidentellement mais en mission, sous l'uniforme français, avait un fils qui lui aussi mourut sous l'uniforme français, à la veille de la naissance de son propre fils. Tragique destin d'une famille qui appelle au moins le respect. C'est pourtant cet homme et cette famille que l'on tente aujourd'hui encore de salir, parce qu'évidemment il n'est plus là pour répondre. En 1998, son épouse et sa fille, soutenues par notre association, ont fait condamner le sieur Todorov et son éditeur pour des propos inadmissibles, pour partie puisés à une source creusoise. Todorov eut toutefois l'élégance de ne pas mettre en cause son informateur. J'ai, l'an dernier, été amené à faire à Murat, documents en mains, de sévères mises au point, notamment sur un dossier réunissant toutes les preuves souhaitables du mensonge et de la calomnie. Je viens d'évoquer les vils propos tenus sur la DMR.

Je termine en citant un homme aux états de service exceptionnels que la Creuse eut l'honneur d'accueillir : le commandant Rewez, chef de la mission interalliée Bergamote, lui aussi Compagnon de la Libération. Lors de notre dernier entretien, dans les années 90, il eut ces paroles qui sont restées gravées dans ma mémoire : « François était un homme exceptionnellement intelligent » puis, « Martin était aussi un type très bien. » C'est une opinion que je partage pleinement. Ni l'un ni l'autre des deux principaux chefs militaires de la Résistance n'était Creusois. Simple hasard ? François était Normand. Martin, d'origine antillaise, marié à une creusoise, devait hélas disparaître prématurément. L'un et l'autre étaient attachés à la Creuse mais la Creuse ne sut retenir ni l'un ni l'autre. J'ai la conviction, mais ce n'est qu'une opinion personnelle, que si elle avait, dans la paix comme dans le combat, fait confiance à ces deux hommes d'exception, son sort aurait peut-être été différent, car ce ne sont pas les structures qui font les hommes mais les hommes qui transcendent les structures.

Hommage des Compagnons.

FRANÇOIS, Lieutenant-colonel Fossey-François, chef des FFI de la R.5-D.2, était Compagnon de la Libération « **chevalerie exceptionnelle créée au moment le plus grave de l'histoire de France** » avait dit le général de Gaulle.

La fille de François ayant, par courtoisie, estimé devoir informer l'Ordre de la Libération de l'hommage rendu en Creuse à son père a reçu de Pierre Mesmer (2) qui a succédé au général Simon comme Chancelier, avant de passer lui-même le relais au général de Boissieu, le message ci-après :

Le Colonel Albert Fossey, Compagnon de la Libération, avait été un héros de la Résistance. Sa maison familiale de Guéret servit de base secrète à de nombreuses opérations.

La paix revenue en Europe, il servit sa patrie dans la cruelle guerre d'Indochine et s'y distingua au point d'être six fois cité dont quatre fois à l'ordre de l'armée.

Le département de la Creuse s'honore en gardant la mémoire d'un homme qui fut un vrai soldat et un grand français.

Hommage d'un FFC (Robert Grand, alias Gérard 2)

Je ne suis pas Creusois mais je reste très attaché à la Creuse. Je n'étais pas FFI mais FFC, relevant le Londres et du BCRA, plus spécialement du service des opérations aériennes, le COPA. Je voudrais seulement ajouter un mot sur quelques personnes dont les noms ont été cités. « Laplace » commandant Deglise-Fabre qui avala sa pilule fin octobre 1943, après avoir été, avec d'autres, arrêté par la Gestapo de Limoges, fut mon premier « patron. » En décembre je fus envoyé en Creuse pour tenter de reconstituer le service. Je fis la connaissance d'Hubert Gaudriot, de François et de quelques autres..

Mon nouveau « patron » fut Baron, commandant Hennebert, parachuté à la mi-janvier 44. Il fut lui aussi arrêté début avril mais, avec un camarade, il réussit à s'évader de la voiture de la Gestapo lors d'un transfert. Il devait trouver la mort en 1947 en Indochine. Entre temps j'avais été détaché auprès de François avec la responsabilité du COPA pour la Creuse.

J'ai bien connu le DMR Ellipse, notre chef à tous. J'ai passé avec lui un certain nombre de nuits à décoder ou chiffrer des messages. C'était un homme de très grande qualité, de même que le commandant Rewez, chef de la mission interalliée Bergamote. Après la libération, j'ai quitté le BCRA pour rester aux côtés de François, preuve de l'estime que je lui portais.

Tous ces hommes ont été reconnus Compagnons de la Libération. Ce n'est évidemment pas par hasard. Ils étaient différents mais tous étaient des hommes exceptionnels. Leur mémoire appelle au minimum considération et respect.

(1) Eugène Déchelette, Délégué militaire Régional pour le R.5 n'est pas mort de la pathologie que lui prête « l'oracle » mais d'un accident cardiaque, dans le train qui ramenait les Compagnons d'un pèlerinage sur la tombe du général de Gaulle à Colombey, en 1972. Il a une descendance.

(2) Pierre Mesmer, avant de devenir ministre du général de Gaulle puis Premier Ministre fut un brillant officier des Forces françaises libres.

Les lieutenants Mesmer et Simon ayant entendu le 17 juin 1940 le message du maréchal Pétain annonçant la demande d'armistice décidèrent sur le champ de continuer le combat et pour ce faire de gagner l'Afrique du Nord. Le 19, ayant eu l'écho de l'appel lancé de Londres par le général de Gaulle, ils choisirent de le rejoindre et pour ce faire participèrent au détournement d'un cargo vers Gibraltar puis Liverpool. En guise de félicitations, note le général Simon, le chef de la France Libre leur fit comprendre qu'ils n'avaient fait que leur devoir. Engagés l'un et l'autre à la 13^{ème} demi-brigade de la Légion étrangère ils furent de tous ses combats : Keren, Massauah, la Syrie, Bir Hakeim (1500 morts, blessés ou disparus sur un effectif initial de 3 700.) Une épopée glorieuse qui justifia de la part du général de Gaulle l'une de ses plus belles envolées lyriques : « Quand, à Bir Hakeim, un rayon de sa gloire renaissante est venu caresser le front sanglant de ses soldats, le monde a reconnu la France. » Pour Mesmer et Simon ce fut ensuite la Tunisie, l'Italie, le débarquement en Provence et la libération. Un parcours qui doit,-ou devrait-, inviter nombre de résistants plus tardifs à beaucoup d'humilité.

Pierre Mesmer fut en 1947, directeur du cabinet de Bollaert, gouverneur général de l'Indochine. C'est semble-t-il à cette époque qu'il connut François. Bollaert, successeur désigné de Jean Moulin avait été arrêté avec Pierre Brossolette (qui se suicida) et déporté.

Pierre Mesmer évoque une « guerre cruelle. » Elle le fut, hélas, mais il ne faut pas oublier qu'en France comme dans toutes les démocraties, les militaires sont sous l'autorité du pouvoir civil, même si ce se sont eux et non les politiques qui se font tuer. L'histoire nous rappelle aussi qu'il ne faut jamais oublier la chronologie, spécialement celle de la phase initiale, ni le contexte, en fait le gigantesque affrontement idéologique et géostratégique qui a marqué la seconde moitié du XX^{ème} siècle.



Photo M. Auberty

Trois générations devant la pierre supportant la plaque :
- Mme Suzanne Fossey, veuve de François. 93 ans.
- Gilberte Fossey-Auberty, fille de François.
- Valérie Auberty, petite-fille de François.

GERMAINE ET PAUL CHABERT

Le Pont à la Dauge est un site symbolique pour de nombreux résistants creusois. Parce que des stèles rappellent que des combattants tombèrent en ce lieu, parce qu'à quelques centaines de mètres se déroula une embuscade douloureuse pour les occupants, parce que la maison sur laquelle nous avons apposé une plaque, alors à usage d'auberge, accueillit et protégea déverses personnalités de la Résistance.

La topographie des lieux a beaucoup changé : le viaduc n'existait pas, la déviation qui a précédé l'aménagement de la route à 4 voies fut ouverte dans les années 70, la route nationale passait alors devant la maison avant d'emprunter le pont. La petite auberge : café-tabac-restaurant-hôtel, tenue par Germaine et Paul Chabert était un lieu de rencontre et de convivialité où se retrouvaient les paysans des environs, des pêcheurs et des guérétois, pour le verre de l'amitié, un casse-croûte ou un repas familial.

La défaite, le régime de Vichy, l'esprit résistant des hôtes en firent un lieu de réunion, d'accueil et d'hébergement pour des proscrits et des clandestins. On ne connaît évidemment pas l'identité de tous ceux qui y trouvèrent asile pour une rencontre, un repas, une nuit, un ou plusieurs jours. On évoque parfois le frère du professeur René Cassin, alors à Londres, on connaît mieux le séjour du colonel Ledot, arrivé avec son radio au printemps de 1943, et des officiers du BCRA, qui y transitèrent où parfois y séjournèrent, quelques jours ou quelques semaines. Le Pont à la Dauge fut une sorte de plaque tournante où se retrouvaient des responsables de la Résistance et où s'élaboraient diverses initiatives.

Fin janvier 1944, c'est ici que furent accueillis en Creuse, quatre officiers parachutés sur le terrain « Chéniers », à la limite du Cantal et du Lot : deux instructeurs, Croc (Georges Héritier) et Sécateur (Georges Vaudin, (devenu par mariage creusois et citoyen de Sainte Feyre) et deux radios : Lebreton, pseudo Parthe, baptisé « Le Négus » et André ... pseudo Ruthène, appelé « Dédé. » (Les radios avaient des pseudos empruntés à la Grèce antique.) Tous partirent bientôt vers leur secteur d'opération ; seul « le Négus » y fit un bref séjour. « Le père René », alias « Trident » arrivé lui aussi par la voie des airs, y vécut également. Hors ces quelques allées et venues discrètes mais naturelles dans une auberge, la vie au Pont à la Dauge demeurait paisible. Germaine Chabert (1) parvenait, avec le concours des paysans, à nourrir sans trop de difficultés ses pensionnaires, même dépourvus de tickets d'alimentation, et Paul, toujours calme et détendu, continuait de servir ses clients locaux.

Jusqu'à certain jour de fin avril 1944 qui vit l'interpellation à Guéret, par la police dûment alertée, de curieux qui s'intéressaient à la fois à Roger Cerclier, chef des Mouvements unis de Résistance et à un client du Pont à la Dauge. En fait, des miliciens venus de Châteauroux qui, n'appréciant pas l'attitude des policiers, allèrent se plaindre

à l'hôtel Saint François. Ce qui provoqua l'évacuation de Guéret par les résistants sédentaires qui y étaient encore et celle du Pont à la Dauge. Germaine et Paul Chabert durent abandonner dans l'urgence, avec leurs protégés, l'auberge et la vallée de la Creuse pour le Coux, sur la commune de Lépinas, havre plus discret mais bien mal adapté pour abriter et nourrir ce qui n'était encore que l'embryon de l'état-major des Corps francs de la libération. C'est à cette époque que Germaine Chabert devint « Cha-Cha », ou même « Maman Cha », seule femme exilée au sein de ce groupe de clandestins en armes. Fin mai, tout le monde dut quitter Le Coux pour Bellesauve, sur la commune de Janaillat, site évacué à son tour, dans la nuit du 11 au 12 juillet, pour un bref séjour à Basgros sur la commune de Thauron, avant de se fixer pour un mois Murat sur la commune de Vidailat.

Lors de l'attaque du Groupement Jesser, le 16 juillet, nouvelle évacuation. Germaine et Paul Chabert, séparés de l'état-major se retrouvèrent avec le commandant Ledot et quelques autres à Vieilleville. Ils échappèrent à l'arrestation grâce à leur sang-froid, mais le commandant Ledot et le colonel Charliou, ancien « régional maquis » devenu adjoint au colonel Rivier chef des FFI de la R.5, furent pris et déportés.

Au lendemain de la libération, Germaine et Paul Chabert portèrent un moment l'uniforme mais leur âge (la cinquantaine) ne leur permit pas de suivre les unités. Ils quittèrent un peu plus tard la Creuse qui n'était pas leur département d'origine.

Ils reçurent l'un et l'autre la Médaille de la Résistance bien méritée.

(1) Germaine Chabert était aussi une femme de coeur. Lorsque Pétain décida de faire planter des arbres fruitiers au bord des routes, les ouvriers et requis chargés de creuser les trous venaient, selon une coutume d'époque, « faire réchauffer leur gamelle » chez Chabert.. Celles des creusois étaient à peu près correctement garnies. Celle du requis Adolphe ne contenait par contre qu'une bien maigre pitance mais elle s'enrichissait régulièrement, lors du réchauffage, d'un morceau de viande ou autre complément.

GEORGES LEDOT

Il faudrait des pages et des pages pour retracer la vie du colonel Ledot et spécialement ses activités résistantes. Seules ont été évoquées, très schématiquement les principales étapes de sa carrière. Les renvois ajoutés ci-après permettent d'éclairer une organisation très mal connue et un parcours quelque peu atypique.

- Né à Limoges en 1893. Engagé volontaire à 19 ans. 9 campagnes dont la Marne, Verdun et l'armée d'Orient. Passé dans l'aviation. 5 victoires aériennes. 7 fois blessé. Médaille militaire en 1916. Croix de guerre avec palme. Chevalier de la Légion d'honneur en 1920, à 27 ans, promu officier en 1938. Lieutenant en 1920, capitaine en 1926, commandant en 1938.

- Participe dès 1941 à la formation des groupes « Froment-Véni. » (1) Entre en relations avec le SOE. Reçoit, fin 1941, son premier parachutage d'armes et d'agents anglais. Dispose d'une liaison radio SOE avec Londres. (2)

- Entre en rapport, courant 42 avec le mouvement Libération de Haute Vienne, par Dutreix. (3)

- Assure, pour le compte du SOE, une liaison avec Georges Guingouin, (4) le 27 octobre 1942.

- Transfère, fin 42, ses groupes « Froment-Véni » à l'Armée secrète (5) de Haute Vienne dont il devient le chef.

- Participe début 43 à la formation des Mouvements Unis de la Résistance pour la Région 5.

- Échappe à la Gestapo en avril 1943 mais toute sa famille est arrêtée, de même que Madame Lafarge. (6) A la même époque, sont aussi arrêtés les principaux responsables de la Résistance en Haute Vienne : Dutreix, Perrin, Bonneau, Lemoine, Bertrand, etc.

- Se réfugie en Creuse avec son radio, Martial Masdehors, et continue ses liaisons avec Londres. Assiste François dans diverses initiatives.(7)

- Participe à la libération de Guéret le 7 juin 1944. (8) Promu lieutenant-colonel, il devient adjoint du colonel Charliou (Henri Chas) précédemment « régional maquis, » lui-même adjoint du colonel Rivier, Chef des FFI de la R. 5. Ils sont arrêtés l'un et l'autre le 22 juillet par le groupement Jesser et déportés.

- Georges Ledot meurt à Melk-Mauthausen le 21 décembre 1944. Henri Chas un peu plus tard à Buchenwald.

- Georges Ledot est promu colonel dans son arme, à titre posthume.

- Trois neveux du colonel Ledot et son gendre sont engagés dans la Résistance. Le père de ce dernier, le commissaire divisionnaire Bertrand, lui aussi déporté, (9) meurt à Buchenwald le 2 février 1944.

- Aux décorations initiales gagnées au cours de la première guerre mondiale sont venues s'ajouter une nouvelle Croix de guerre avec palme et la Médaille de la Résistance avec rosette.

Ceux qui l'ont connu gardent du colonel Ledot l'image d'un homme chaleureux, parfois jovial, mais toujours ferme dans ses convictions.

(1) Organisation parfois citée mais en général très mal connue. Le colonel Vincent, chef militaire, a laissé un récit, récemment publié, mais qui demande à être lui-même éclairé par les initiatives d'autres membres fondateurs et situé dans son contexte initial. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

(2) Cette liaison est exceptionnelle. Les moyens radio ne furent en général accordés qu'aux agents exclusifs du SOE.

Elle fut parfois reprochée à Ledot mais il refusa de rompre ses contacts directs avec les britanniques.

(3) Responsable du mouvement Libération pour la Haute Vienne. Arrêté en 1943. Fusillé au Mont Valérien.

(4) Chef charismatique des FTP de l'est de la Haute Vienne. En marge du parti communiste avec lequel il eut maints démêlés. Voir son livre : *Quatre ans de lutte sur le sol limousin*. Réédité.

(5) L'armée Secrète initialement créée par Combat, regroupa, après la fusion de janvier 1943, les forces militaires des trois mouvements de zone sud. Placée par le général de Gaulle sous l'autorité du général Delestraint, arrêté le 9 juin 1943.

(6) Épouse d'Henri Lafarge, ami de Georges Ledot et lui-même résistant.

(7) Participe notamment aux premiers contacts avec des officiers de l'École de la Garde et aux premiers parachutages.

(8) Lors d'une reconnaissance au Pont à la Dauge, le 8 juin 1944, il échappa de justesse à l'arrestation mais son chauffeur, le père de Jacky Ladant, fut pris et déporté.

(9) Le commissaire central Boltz, de même arrêté, fut fusillé au mont Valérien.

SAINTE FEYRE

Je ne saurais terminer ces hommages sans évoquer le bourg de Sainte Feyre qui fut une autre plaque tournante de la Résistance, spécialement celles et ceux qui hébergèrent à plusieurs reprises des officiers du BCRA. Je salue la famille Prunevieuille (1) et ses descendants, la famille Rochon, (2) notre camarade Dédé Darreau (3) affecté par une bien douloureuse maladie, celles et ceux que je ne nommerai pas dans la crainte d'en oublier, mais qui firent de Sainte Feyre un lieu d'accueil pour les résistants.

Avec une pensée particulière pour la famille Lafarge dont le fils est ici présent. Leur père, Henri, ami de Georges Ledot fut comme lui très tôt engagé dans la Résistance. Madame Lafarge, qui avait vécu son enfance et sa jeunesse à Sainte Feyre, fut arrêtée en même temps que Ledot. Son mari se réfugia lui aussi en Creuse et fut longtemps hébergé à l'hôpital de Guéret.

(1) Participe au ravitaillement des premiers maquis, hébergea avant le débarquement des agents du COPA et à la veille de la libération une partie de la mission interalliée Bergamote.

(2) Garagiste et mécanicien auto assurait l'entretien des premières voitures de François. Hébergea aussi des résistants, notamment un agent parachuté. Léon Rochon prit le maquis et devint responsable du « Parc Auto. »

(3) Membre du groupe « Sabo » Participe le 7 juin à l'incendie du Saint François et à de nombreux sabotages, notamment à la seconde opération contre le viaduc de Busseau.

REMERCIEMENTS

à celles et ceux qui ont apporté leur concours :

- M. Michel Vergnier, député-maire de Guéret et M. Guy Avizou, 1^{er} adjoint partenaires pour les hommages à Castaing et François.

- M. Maire de Sainte Feyre (partenaire pour le Pont à la Dauge.)

- M. le Président de la Chambre des métiers pour l'exposition de la tapisserie

- Mme et M. Lemasson propriétaires de l'immeuble rue Ferrague. (Castaing)

- M. l'Architecte des Monuments historiques (immeuble rue Ferrague classé.)

- Mme et M. Derrien, propriétaires de l'immeuble du Pont à la Dauge. (Chabert)

- Mme Cérclier, en charge des démarches pour la rue Ferrague. (Castaing)

- M. Yvan Germain qui a pris en charge la réalisation et la pose de la pierre

pour François et celle des 3 plaques.

- Jacky Ladant qui, avec son dévouement habituel, a assisté Yvan Germain.

Toutes les personnes qui se sont associées aux hommages rendus.

LE CAMOUFLAGE DE MATERIEL DE GUERRE (CDM)

Le sort des armes de la France, après la défaite, est un sujet rarement abordé et donc mal connu. Il était réglé par les conventions d'armistice :

Art. 1 « ... les troupes françaises déjà encerclées déposent immédiatement les armes. »

Art. 2 « Les forces armées françaises sur terre sur mer et dans les airs devront être désarmées dans un délai encore à déterminer... Les troupes déposeront leurs armes et leur matériel aux endroits où elles se trouvent au moment de l'entrée en vigueur des présentes conventions. Elles seront responsables de la remise régulière du matériel et des armes aux troupes allemandes.

Art. 5 « Comme garantie de la stricte observation des conditions d'armistice, il pourra être exigé que toutes les pièces d'artillerie, les chars de combat, les engins anti-chars, les avions militaires, les canons de la DCA, les armes d'infanterie, tous les moyens de traction et les munitions des armées françaises engagées contre l'Allemagne et qui se trouvent au moment de l'entrée en vigueur de la présente convention sur le territoire non-occupé par l'Allemagne soient livrées en bon état... »

Art. 6 « Les armes, munitions et matériel de guerre de toutes espèces restant en territoire français non-occupé, dans la mesure où ceux-ci n'auront pas été laissés à la disposition du gouvernement français pour l'armement des unités françaises autorisées, devront être entreposés ou mis en sécurité sous contrôle allemand ou italien... »

Art. 7 « Toutes les fortifications terrestres et côtières avec leurs armes, munitions et équipement, les stocks et installations de tous genres se trouvant dans les régions à occuper devront être livrés en bon état... »

Art. 8 « Le flotte de guerre française – à l'exception de la partie qui est laissée à la disposition du gouvernement français pour la sauvegarde de son empire colonial – sera rassemblée dans les ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle de l'Allemagne ou respectivement de l'Italie... »

Rien n'est oublié. Toutes les armes et moyens militaires, hors ceux destinés à l'armée d'armistice (limitée à 100 000 hommes, alors que plus de cinq millions avaient été mobilisés, dont près de trois millions au front) passent sous contrôle allemand (ou pour partie italien.) Il s'agit de milliers d'avions, de chars, de canons, de véhicules et de millions d'armes individuelles.

La quasi-totalité sera livrée. L'Allemagne n'utilisera qu'une faible partie de ces armes pour ses besoins propres, souvent après les avoir adaptées ou transformées ; elle cédera l'essentiel à ses alliés d'alors : Italie, pays d'Europe centrale et ... Union Soviétique. Nous reviendrons ultérieurement sur les conditions de cession et d'utilisation de ces armes.

Une partie de ces armes et matériels fut cependant soustraite et cachée, sur instructions militaires, mais presque tout fut livré après occupation de la zone sud, le 11 novembre 1942 ; sur décision de Laval, lequel avait été évincé en décembre 1940 mais rappelé par Pétain, sur pression allemande, en avril 1942, avec le titre de chef du gouvernement. Cette initiative (CDM) au dénouement malheureux mérite cependant d'être connue car elle fut l'œuvre d'hommes, militaires et civils, qui eurent très tôt une attitude patriotique courageuse, aux conséquences parfois tragiques. Ils furent un certain nombre en Creuse.

Les principaux auteurs d'ouvrages généraux sur la Résistance abordent tous le sujet. André Guérin (1) et Henri Noguères (2) font état d'entretiens ultérieurs avec l'officier supérieur qui en eut la charge. Henri Amouroux (3) et François-Georges Dreyfus (4) en font mention sans s'y attarder. Nombre d'historiens universitaires l'ignorent. Il fut toutefois brièvement évoqué lors du colloque *Lutte armée et maquis*. (5) L'ouvrage le plus complet sur le sujet est actuellement celui consacré à l'ORA (6) mais une recherche spécialisée, plus approfondie, est en cours et devrait être publiée prochainement. Nous remercions son auteur d'avoir bien voulu nous communiquer quelques informations inédites.

A l'origine serait un entretien du 30 juin 1940 (une semaine après la signature de l'armistice) entre les généraux Weygand, Gransard, de Lattre, qui aurait débouché sur une note confidentielle manuscrite du général Colson en date du 2 juillet (7) aux généraux commandant les régions, convoqués par ses soins à Vichy, leur demandant de camoufler le maximum de matériel militaire, « de le sortir des parcs et de le soustraire aux commissions d'armistice. » Weygand aurait verbalement demandé de ne pas rentrer dans les parcs les canons de 47 antichars et de 25 antiaériens, jugés par lui sans équivalent. Pour s'occuper de cette activité clandestine de camouflage de matériel, contraire aux conditions d'armistice, on désigna un officier spécialiste du matériel, le commandant Mollard.

A peu près à la même époque, voire quelques jours plus tôt se posa le sort des services « spéciaux » français : le 2^{ème} bureau (sous l'autorité du colonel Rivet) devenu en temps de guerre 5^{ème} bureau, avec autorité sur le SR (Recherche du renseignement), le CE (Contre-espionnage), et le ST. (Sécurité du territoire). Selon Noguères, « les premières instructions du chef de service (Rivet) définissent sans ambiguïté la mission générale : la lutte continue quoiqu'il advienne. » Ce que confirme le Cdt Paillole, en charge du CE. « Il [Rivet] trace le devoir de chacun : lutter contre l'envahisseur. » Ces « pros » français connaissent bien des services « spéciaux » allemands, les chefs qui s'installent à Paris et les moyens dont ils vont disposer. Pour faire face ils créent, en guise de couverture, des organisations de type civil, servant à camoufler leurs initiatives. L'ensemble a pour objectif d'informer, d'une part ceux qui, à l'EM français, oeuvrent dans la perspective d'une reprise des hostilités, d'autre part les EM britannique et américain.

Certains de ces services « civilisés » sont parfois contestés mais il était bien difficile d'arbitrer entre le souhaitable et le possible. Il y eut parfois des frictions entre les « pros » aux méthodes « classiques » et les « amateurs » du BCRA aux méthodes plus improvisées, le tout compliqué à partir de 1942 par l'arrivée sur l'échiquier politique du général Giraud, les réserves du général de Gaulle vis à vis des liaisons directes avec les services alliés et celles des militaires de l'armée d'armistice vis à vis de de Gaulle.

En Creuse, comme nous l'avons déjà mentionné dans un précédent bulletin, on trouve trace de l'un de ces services « civils » (Travaux Ruraux, dépendant du CE) mais aussi des activités du CDM.

Sont camouflés : un char, type B1 bis, transféré de la région de La Souterraine vers le secteur de Chatelus le Marcheix, des matériels divers dans les environs de Saint Vaury, des armes et munitions dans les propriétés du sud-est de la Creuse de la famille d'Ussel, etc.

Sans dévoiler toutes les informations qui nous ont été communiquées avant parution, nous pouvons préciser que le CDM compta en Creuse 18 agents nommément connus, dont 15 homologués et 12 situés dans leurs professions respectives et leur lieu de résidence. Parmi eux un officier, chef départemental, le responsable de l'entretien du char creusois (et d'autres), un Chef de brigade de gendarmerie et sans doute plusieurs gendarmes, au moins deux fonctionnaires et des civils aux professions diverses. Hors exception, aucun de ces hommes n'est connu en Creuse comme résistant actif. Plusieurs cependant sont homologués à compter de l'automne 1940. Les risques acceptés furent très importants, surtout à partir de l'occupation de la zone sud par les Allemands, lesquels déportèrent la plupart des responsables du CDM, notamment le commandant Mollard qui en était le chef et celui qui fut en charge du char creusois. Son parcours exceptionnel lui valut d'être le seul agent du service à être fait Compagnon de la Libération. L'organisation du CDM était de type pyramidal, avec trois échelons, départemental, régional, national.

- (1) *Chronique de la Résistance*. Omnibus 2000. Réédition.
- (2) *Histoire de la Résistance en France*. Tome 1. Robert Laffont. 1967.
- (3) *La grande histoire des Français sous l'occupation*. T.2. Robert Laffont 1977.
- (4) *Histoire de la Résistance*. De Fallois. 1995.
- (5) Besançon. 1995. Actes publiés en 1996.
- (6) *La Résistance et l'armée*. Colonel de Dainville. Lavauzelle. 1974
- (7) Quelques jours plus tard, le 6, selon Noguères.

CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

La Creuse s'était jusqu'ici distinguée par son taux de participation. Le chiffre record de 712 participants avait tendance à décroître au fil des années mais il était encore de 459 l'an dernier, pour un sujet jugé difficile, et plaçait le département au premier rang national pour le ratio participants sur population.

Il a curieusement chuté cette année de plus de 30 % pour un sujet qui aurait dû mobiliser l'intérêt des élèves : « Les jeunes dans la Résistance. » 306 élèves seulement, appartenant à 11 collèges et 3 lycées ont produit 237 copies et 20 travaux collectifs ou CD. Sur les 237 copies 218 proviennent des collèges et 19 de deux lycées. Sur les 20 devoirs collectifs, 18 associant 48 élèves proviennent de 5 collèges et 2 associant 21 élèves de 2 lycées. A noter encore que 2 collèges ont produit à la fois des devoirs individuels et des devoirs collectifs.

En 1996, sur un même sujet, 622 élèves appartenant à 14 collèges (sur 20) et 3 lycées (sur 3, exclus les LEP) avaient produit 518 copies et 17 devoirs collectifs associant 104 élèves. Sur les 518 copies, 455 provenaient des collèges et 63 des lycées. Sur les 17 devoirs collectifs, 15 associant 55 élèves provenaient de

4 collèges et 2 associant 49 élèves de 2 lycées. Trois collèges avaient produit à la fois des devoirs individuels et collectifs.

En 8 ans le nombre des participants a diminué d'environ 50 %. La chute est sensiblement plus importante (65 %) pour les devoirs individuels que pour les travaux collectifs, ce qui correspond à une tendance générale. Le nombre des établissements participant : 11 collèges contre 14 (toujours sur 20) traduit une régression sensible. Par ailleurs, en 1986, 5 collèges avaient produit plus de 40 copies mais aucun n'atteint ce chiffre en 2003.

Diverses raisons semblent expliquer ce recul :

- Baisse des effectifs ? A vérifier collège par collège.
- Intérêt décroissant de certains professeurs ?
- Intérêt décroissant des élèves ?
- Temps prévu par les programmes trop limité ?
- Incidence de l'incapacité (liée à l'âge) pour les anciens résistants du Comité creusois d'aller dans les établissements pour présenter l'audiovisuel ? Celui-ci est désormais transféré sur CD ROM (envoyé avec le texte) et placé sur le cyber réseau de l'Education nationale.

Une réflexion s'impose, d'autant plus que la modification des programmes va ramener la 2ème guerre mondiale du début de Terminale à la fin de Première.

LA CONTRIBUTION MILITAIRE DE LA RESISTANCE A LA LIBERATION (suite)

L'abondance des matières nous oblige à reporter la suite de cette rubrique. On se rappellera toutefois le propos d'Eisenhower estimant, fin juin 1940, ses besoins logistiques à 22 000 tonnes/jour. Ce chiffre, qui comprend à la fois les armes, les munitions mais aussi l'essence et les subsistances des combattants, est à rapprocher du tonnage des livraisons à la Résistance entre 1941 et 1944 : de l'ordre de 10 000 tonnes, pour moitié environ par les services britanniques et le BCRA. Un beau thème de réflexion.

NOTRE BULLETIN

Vous avez été très nombreux à répondre au petit questionnaire joint au précédent numéro. Nous vous en remercions très vivement. Le traitement va demander un peu de temps mais les résultats seront présentés lors de l'A.G. et diffusés avec le compte rendu.

Les adhérents anciens résistants (espèce en voie de disparition) sont désormais moins nombreux que les plus jeunes, ce qui prouve que les nouvelles générations s'intéressent à l'histoire. Réconfortant.

Droits de reproduction réservés, sauf autorisation.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.
Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01
Secrétaire : S. CERCLIER 1 rue d'Armagnac 23000 Guéret 05 55 52 73 19